

Rapport 1999 de la division de campagne 2

Autor(en): **Steiner, Pierre-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport 1999 de la division de campagne 2

C'est le 6 février dernier, à Colombier, que s'est tenu le rapport de la division de campagne 2. Ce fut l'occasion pour le nouveau commandant, le divisionnaire Bertrand Jaccard, de donner ses consignes pour l'année 1999 et d'exprimer sa position sur plusieurs sujets concernant l'armée en général et la division en particulier. «La ligne définie par mon prédécesseur est poursuivie avec quelques ajustements inévitables dictés par la malice des temps» a-t-il déclaré en introduction. Son propos s'est articulé en trois points.

■ Col Pierre-André Steiner ¹

Dans la première partie, il a dressé un bilan mitigé d'Armée 95 en relevant quatre éléments: le niveau d'instruction baisse; suite aux nombreuses dispenses, les effectifs des troupes en service ne cessent de fondre; la motivation pour l'avancement diminue; dans certains corps de troupe, la relève des cadres devient difficile.

La deuxième partie, plus rassurante, s'intitulait «Tout ne va pas mal». Elle a permis au commandant de mettre en exergue cinq points forts: nos procédés d'instruction sont très efficaces, nos matériels et armements sont modernes, performants et en nombre suffisant. Nos professionnels sont bien formés et compétents; nous avons d'excellentes bases comme la *Conduite tactique 95*, le *Règlement de service 90* et la *Méthodologie de l'instruction* qui nous permettent de travailler dans un cadre clair et précis; enfin nos méthodes d'appréhension des problèmes, nos modes de fonctionnement des états-majors rivalisent avec les meilleurs.

Après avoir rappelé les principes «inoxydables» et universels de discipline et de hiérarchie, il a tenu à souligner que les traditions, qui ne sont jamais un but en soi, renforcent l'esprit de corps et le sentiment d'appartenance «L'armée n'est pas dans une situation désespérée, les bases sont saines, les perspectives encourageantes», rappelle-t-il en concluant cette deuxième partie.

Que faire pour la suite? C'était le thème de la dernière partie de l'exposé. Il s'agit donc de bien connaître en permanence le niveau d'aptitude de la division pour pouvoir concentrer les efforts sur les domaines critiques. Il faudra donc optimiser l'instruction et l'engagement des ressources pour tout réussir tout de suite. Le divisionnaire Jaccard a ensuite insisté sur le programme d'instruction de rechange, visant à éliminer les temps morts, estimant que «nous n'avons pas le droit de convoquer des citoyens qui ont tous autre chose à faire, pour ne rien faire».

Avant de conclure, il a dit toute sa confiance dans les pla-

nificateurs de l'armée XXI et a rappelé, en les commentant brièvement, les lignes d'action politique définies sur le plan fédéral, à savoir

- une coopération accrue;
- une meilleure coordination des moyens;
- une redéfinition des missions de l'armée;
- l'obligation générale de servir et le maintien du système de milice.

Messieurs les commandants, si vous ne deviez retenir qu'une phrase de ce qui vient d'être dit, je vous propose celle-ci: «Nous sommes capables d'instruire, d'organiser et d'engager une armée efficace et nous en avons les moyens. Et si vous ne voulez retenir qu'un mot: CONFIANCE».

L'exposé du commandant de division a été suivi d'une conférence de M. le conseiller d'Etat vaudois Charles-Louis Rochat; les prestations musicales étaient assurées par la fanfare du régiment d'infanterie 2.

P. A. S.

¹ Commandant remplaçant de la division de campagne 2.